

COM(2026) 144 final

ASSEMBLÉE NATIONALE

QUINZIÈME LÉGISLATURE

SÉNAT

SESSION ORDINAIRE DE 2025/2026

Reçu à la Présidence de l'Assemblée nationale
le 22 avril 2026

Enregistré à la Présidence du Sénat
le 22 avril 2026

TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION

PAR LE GOUVERNEMENT,

À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT

Proposition de décision du Conseil sur la signature, au nom de l'Union européenne, de l'accord partiel élargi sur le comité de direction du Tribunal spécial pour le crime d'agression contre l'Ukraine

E 20548

**Ce document est disponible auprès du
secrétariat de la commission des Affaires
européennes.**